



Appel à projets – Programme de thèses conjointes

PhD Joint Program USherbrooke-CNRS

Publication de l'appel

23 septembre 2025

Date de clôture des candidatures

2 novembre 2025

Annonce des résultats

16 février 2026

Contexte de l'appel

Le Centre de Recherche International (IRC) «Innovations pour une Planète Durable» (IRC-IPD), a été créé en avril 2024 entre l'Université de Sherbrooke et le CNRS. Il vise à développer des recherches collaboratives pour répondre aux grands enjeux contemporains liés à l'urgence climatique et à la préservation de la planète.

L'appel à projets 2026 vise à catalyser des innovations scientifiques et technologiques s'articulant autour du concept de « planète durable ». Une attention particulière sera portée aux questions environnementales, à la sobriété énergétique et aux solutions bas carbone. Les projets devront intégrer démontrer comment ils intègrent ces dimensions dès la conception.

Fléchage thématique de l'appel

Les projets s'inscriront dans les quatre thématiques suivantes :

- Technologies et innovations bas carbone et frugales
- Solutions pour la décarbonation et la sobriété énergétique
- Observation et analyse de l'environnement, et préservation de la biodiversité
- Développement durable et innovation responsable

Il est suggéré d'intégrer dans la réalisation des projets des volets complémentaires, tels que :

- Modélisation
 - Développement de connaissances ou d'outils génériques en modélisation numérique



- Intégration de l'intelligence artificielle :
 - Comme outil et technique méthodologiques,
 - Ou comme objet de recherche à part entière;
- Démonstration de l'avantage pour le projet.
- Innovation technologique
 - Développement de solutions tangibles et concrètes;
 - Orientation vers la recherche appliquée;
 - Prise en compte des impacts, des applications potentielles et de leurs usages dans un contexte d'innovation responsable.

Structure des projets

Le présent appel alloue des financements de thèse aux projets sélectionnés.

La structure recommandée pour les propositions est celle de deux thèses conjointes entre l'Université de Sherbrooke et le CNRS (duo de thèses) :

- Une thèse financée par l'Université de Sherbrooke : Direction par un professeur ou une professeure de l'UdeS avec co-direction par un chercheur ou une chercheuse d'un laboratoire CNRS
- Une thèse financée par le CNRS : Direction par un chercheur ou une chercheuse d'un laboratoire CNRS avec co-direction par un professeur ou une professeure de l'UdeS

Cette structure sous forme de deux thèses conjointes favorise une collaboration internationale et un enrichissement mutuel des expertises et des approches de recherche.

Note importante : Bien que le format recommandé soit basé sur deux thèses conjointes, d'autres formats sont possibles pour correspondre aux spécificités du projet scientifique. Le cas échéant, la valeur ajoutée de la structure proposée devra être motivée dans la proposition, sachant que la codirection des thèses est une condition nécessaire des projets soumis à l'IRC. Dans ce cas, il est recommandé de contacter la direction scientifique de l'IRC avant le dépôt de la proposition (info-irc-ipd@usherbrooke.ca).

Dans le cas où vous n'auriez pas encore identifié votre co-porteur, nous vous invitons à consulter les pages du site internet du CNRS (<https://www.cnrs.fr/fr/nos-recherches/disciplines>) et (<https://annuaire.cnrs.fr/>) ou le site de l'Université de Sherbrooke (<https://www.usherbrooke.ca/recherche/fr/specialistes>) et (<https://www.usherbrooke.ca/recherche/fr/udes>) afin de prendre connaissance des différents groupes de recherche et projets existants au sein de chaque institution.

Recherche interdisciplinaire

Tous les projets doivent entrer dans le périmètre d'au moins deux des quatre axes de l'IRC, et en faire la démonstration dans la proposition :



- Innovation responsable, transitions et biodiversité
- Micro-nanotechnologies
- Chimie durable et circularité des matières - Matériaux responsables bas-carbone pour la construction durable
- Sciences et technologies quantiques

Financement

Pour les projets au format duo de thèses, le CNRS et l'UdeS financeront un contrat doctoral chacun.

Pour le CNRS le financement comprend :

- Un contrat doctoral : jusqu'à trois années de financement de thèse pour le doctorant côté CNRS (début du financement en automne 2026)
- Une bourse permettant la mobilité entre les deux équipes (5000€ par an à partir de janvier 2027 pour les porteurs CNRS)

Pour l'UdeS le financement comprend :

- Un contrat doctoral : jusqu'à trois années de financement de thèse sous forme de bourse pour le doctorant côté UdeS (début du financement en automne 2026).
- Une bourse permettant la mobilité entre les deux équipes (5000\$ par an à partir de l'automne 2026 pour les porteurs UdeS)

Nombre de projets financés

Jusqu'à six thèses, soit 3 projets en format duo de thèse, seront financées dans le cadre de l'appel 2026.

Critères d'éligibilité

Pour que la candidature soit éligible, elle doit répondre aux critères suivants :

Pour chaque duo de thèses il faudra identifier :

1. Un porteur de thèse basé en France pour les contrats CNRS (+ co-directeur au Québec) et une personne étudiante. Les personnes étudiantes peuvent être choisies et identifiées après la soumission de la candidature.
2. Un porteur de thèse basé à l'UdeS pour les contrats UdeS (+ co-directeur en France) et une personne étudiante. Les personnes étudiantes peuvent être choisies et identifiées après la soumission de la candidature.



- Les porteurs de projet de thèse de l'Université de Sherbrooke doivent :
 - Être des professeurs réguliers de l'Université ou des professeurs associés membres des laboratoires internationaux de recherche CNRS basés à l'Université de Sherbrooke
 - Ne soumettre qu'une candidature par an dans le cadre de ce programme
- Les porteurs de projet de thèse CNRS doivent :
 - Être chercheurs ou enseignants-chercheurs (PU, MCF) rattachés à un laboratoire sous tutelle du CNRS (UMR, UPR).
 - Ne soumettre qu'une candidature par an dans le cadre de ce programme
- Les étudiants ou étudiantes doivent :
 - Être candidats/candidates à un contrat doctoral et éligibles pour une inscription au doctorat à l'UdeS ou via une école doctorale en France.

Modalités de candidature et critères d'évaluation

Comment candidater ?

Il est attendu des porteurs qu'ils co-construisent le projet de recherche. Le projet devra ensuite être soumis, **en français, sous la forme d'un pdf**, sur la plateforme NOA :

<https://noa.cnrs.fr/#/accueil-connexion/appels>

Une copie du dossier PDF soumis sur la plateforme NOA devra également être envoyé par email à l'adresse info-irc-ipd@usherbrooke.ca.

Que doit comporter la candidature ?

Les candidatures doivent prendre la forme d'un document pdf unique qui se compose des parties suivantes :

PARTIE A: Présentation générale du projet

Cette partie doit contenir le nom du projet, les noms des porteurs du projet et leur entité de rattachement (employeur), leurs emails et numéros de téléphone. Les noms des doctorants n'ont besoin d'être renseignés que s'ils sont connus à ce stade de la candidature.

PARTIE B: Description du projet (2 pages ou 1000 mots maximum)



Cette partie vous permet de décrire les domaines de recherche de votre projet, de le contextualiser et d'en exposer la qualité académique, l'originalité, les objectifs, la méthodologie, les résultats attendus et leur importance pour la recherche et son application, les perspectives futures, etc.

Cette partie doit aussi détailler le rôle des doctorants, la complémentarité de leurs travaux, et la manière dont ils seront intégrés au projet de recherche.

PARTIE C: Valeur ajoutée de la collaboration entre le CNRS et l'Université de Sherbrooke

Il vous faut ici souligner l'intérêt de la collaboration entre les deux équipes internationales et comment elle permettra d'atteindre les objectifs de recherche. Il s'agit de mettre en évidence le besoin de la coopération internationale et d'expliquer pourquoi une collaboration nationale n'est, ici, pas suffisante. Cela se traduit par une description des forces de chacune des équipes et de leur complémentarité.

PARTIE D: Programme des activités

Vous pouvez ici décrire les activités et étapes du projet de recherche que vous avez déjà identifié. Il est question d'expliquer comment ces activités permettront d'atteindre les objectifs du projet de recherche.

PARTIE E: Budget

Il ne vous est pas demandé de détailler précisément l'utilisation du budget. Vous pouvez renseigner les dépenses de mobilité liées aux missions que vous avez déjà identifiées. Ex : 2 000€ pour les billets d'avion de Paris à Sherbrooke de l'étudiant CNRS en novembre 2026 pendant 3 semaines.

PARTIE F: Autres opportunités de financement

Si vous avez prévu de candidater à d'autres financements vous pouvez le renseigner ici (ex: co-financement universitaire, programme de l'Union Européenne, ANR, programmes de financement du gouvernement québécois, FRQ, etc.)

PARTIE G: Ethique

Si votre projet de thèse soulève des questions éthiques, vous pouvez les décrire dans cette partie.

PARTIE H: Publications

Dans cette partie, vous pouvez lister les publications de chaque équipe qui sont en lien avec le projet de recherche.

PARTIE I: court curriculum vitae des co-porteurs

Les CVs de chaque co-directeur ne devront pas dépasser deux pages.



Critères d'évaluation des candidatures

Les candidatures seront évaluées et classées conjointement par un comité rassemblant des experts de l'Université de Sherbrooke et du CNRS en se basant sur les critères suivants:

- Qualité académique, originalité du projet et pertinence par rapport au fléchage thématique indiqué
- Qualité de la collaboration interdisciplinaire
- Qualité académique et renommée des équipes
- Complémentarité des deux équipes
- Potentiel de financement en dehors du programme
- Potentiel d'évolution du projet sur le long terme et impact pour l'IRC

Contact

Pour toute question concernant l'appel, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes:

- Pour l'Université de Sherbrooke: info-irc-ipd@usherbrooke.ca
- Pour le CNRS : yvana.minault@cnrs.fr